

Lutter contre l'ambroisie en Auvergne-Rhône-Alpes

Atelier d'information à distance

Vendredi 24 mars 2023

Nicolas BACQUIE – Charly TRAVERSINO (FREDON AURA)



Correspondants « Ambroisie » en Auvergne Rhône-Alpes

Auvergne + Loire

- Frédéric CARAY
- Florian LUCAS
- David ROUX

04 73 42 16 29

ambroisie03@fredon-aura.fr
ambroisie63@fredon-aura.fr
ambroisie15@fredon-aura.fr
ambroisie43@fredon-aura.fr
ambroisie42@fredon-aura.fr

Ardèche + Drôme

Alexandre GAUTHIER

04 75 55 37 89

ambroisie26@fredon-aura.fr
ambroisie07@fredon-aura.fr

Ain

- Noémie CHEVAUCHET
- Emilie MAURON

04 74 45 56 56

ambroisie01@fredon-aura.fr

Coordination régionale

- Christophe BRAS
- Charly TRAVERSINO

04 37 43 40 70

ambroisie@fredon-aura.fr

Savoie(s)

Marie-Hélène PLAVERET

04 79 33 46 89

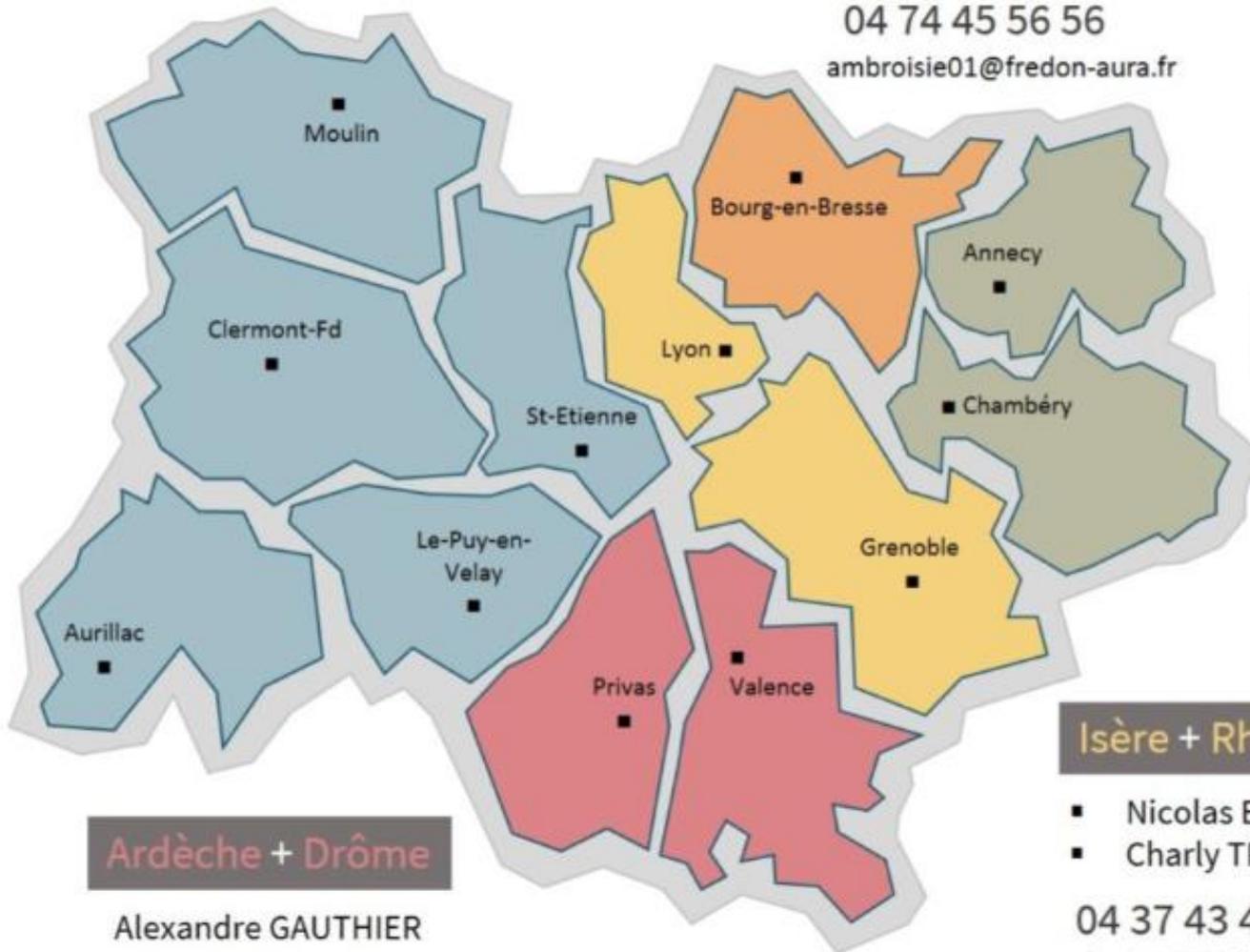
ambroisie74@fredon-aura.fr
ambroisie73@fredon-aura.fr

Isère + Rhône

- Nicolas BACQUIE
- Charly TRAVERSINO

04 37 43 40 70

ambroisie69@fredon-aura.fr
ambroisie38@fredon-aura.fr



Programme de l'atelier



:

Le rôle du référent

Actions terrain,
communication,
designation, ...

:

Les moyens

La boîte à outils du
référent

:

Echanges

Questions/ réponses
Partage d'expériences

:



Un problème réglementé

- **Code de la santé publique** (espèces nuisibles santé humaine) ✓
- **Code rural et de la pêche maritime** (organismes nuisibles)
- **Code de l'environnement** (Stratégie nationale sur les EEE)

2011 : Création du Comité Parlementaire « Ambroisie »
Création de l'Observatoire des Ambroisies

2017 :

Arrêté du 26 avril

interdit l'introduction, le transport, l'utilisation, la mise en vente, la vente et l'achat des espèces considérées.

Décret du 26 avril

Liste les 3 espèces d'ambroisie, fixe les mesures de prévention et de lutte à mettre en œuvre. Modalités d'application par préfet de département (arrêté préfectoral)

2018 : instruction interministérielle – élaboration d'un plan d'actions local

PRSE 2017-2021

Déclinaison Plan régional santé-environnement
Objectif 2 Action 13

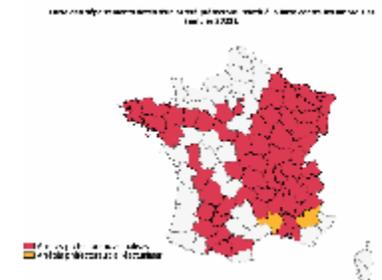
2015->2019 : Plan National Santé Environnement 3 / Actions 8 – 9 – 10 – 11.

- Renforcer la surveillance et l'information sur les pollens allergisants.
- Inciter les collectivités à contribuer à la réduction de l'exposition à ces pollens.
- Mieux évaluer l'exposition à l'ambroisie et surveiller son expansion géographique.

2016 : Loi de modernisation de notre système de santé (Art.57)

Nouveau chapitre VIII du **Code de la Santé Publique** : lutte contre les espèces végétales et animales nuisibles à la santé humaine

2019 : Actualisation des arrêtés préfectoraux



Le référent communal Ambroisie

- Les obligations de la commune en matière de lutte contre l'Ambroisie

Le maire doit organiser la lutte contre l'Ambroisie sur sa commune. Il s'appuie, pour cela, sur des référents "ambroisie" qu'il désigne sur son territoire.

Arrêtés préfectoraux de lutte contre les Ambrosies

- Qui peut-être référent Ambroisie?
 - Des **élus** (en lien avec les aspects environnementaux la plupart du temps)
 - Du **personnel territorial** (services techniques, administratifs, ...)
 - Des **bénévoles** investis sur la thématique

BINOME : ELU + AGENT = EFFICIENCE

Le r

L
C
C

Pou
réf

COMMENT

1 SIGNALER LES PLA
Grâce à votre smart
SIGNALEMENT-



Signalement Ambroisie

SIGNALEMENT S'INSCRIRE EN TANT QUE RÉFÉRENT AMBROISIE [SE CONNECTER](#)

S'inscrire en tant que référent ambroisie

CRÉATION D'UN COMPTE

Nom *	Prénom *
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Email *	Téléphone
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Code SIREN Commune *	
<input type="text"/>	
Commune *	Code INSEE *
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Statut de l'agent	Remplacement d'un ancien référent ?
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Inscription à la newsletter	Besoin de formation

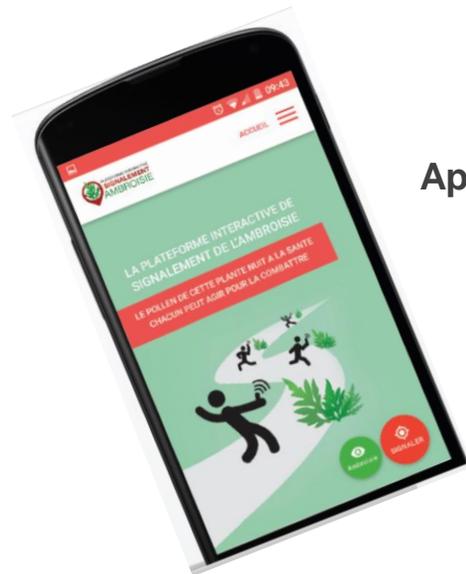
[cription](#)

E INTERACTIVE
LEMENT
ROISIE

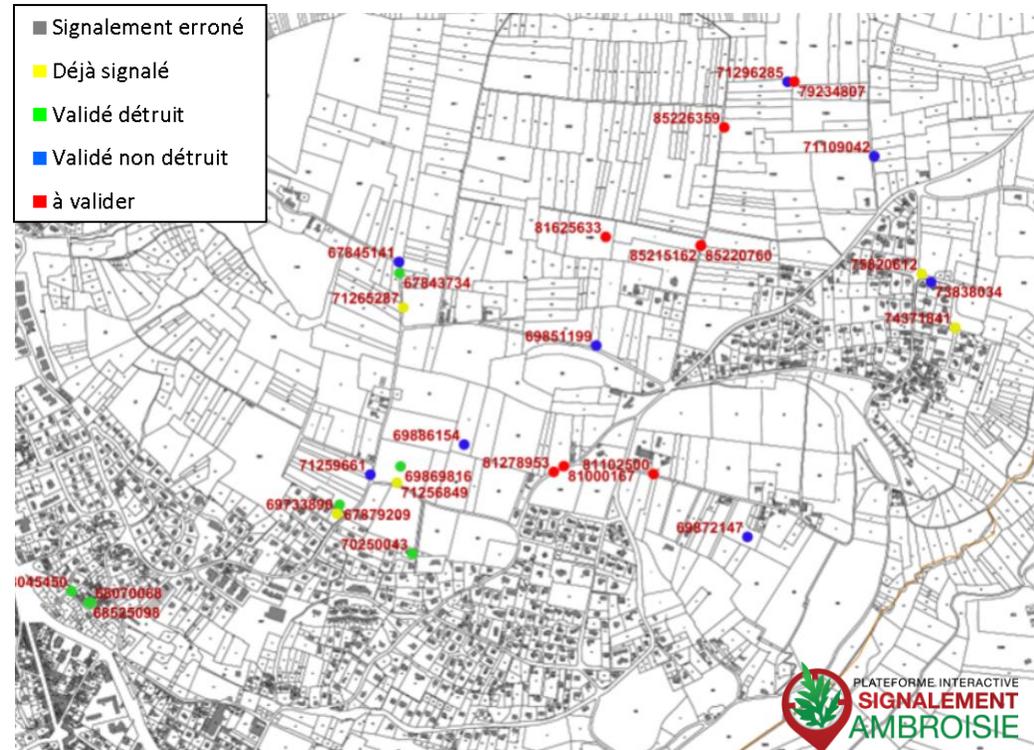
Le référent communal Ambroisie

La plateforme permet de :

- signaler sur le terrain lors de prospection
- suivre les actions de destruction
- répondre à la population
- avoir une cartographie du territoire
- Participer à la veille régionale et et nationale



Application mobile pour signaler sur le terrain



Interface PC pour gérer et visualiser les signalements

Les missions du référent communal

Un référent Ambroisie a pour rôle:

- De **repérer** la présence d'Ambroisie sur le territoire communal
- De **participer à la surveillance** contre ces plantes envahissantes
- **D'informer** les personnes concernées des mesures à mettre en place pour prévenir de son apparition ou pour lutter contre sa prolifération en application de l'arrêté préfectoral mentionné à l'article R. 1338-4
- **De veiller et participer** à la mise en œuvre de ces mesures

Le maire et le référent communal peuvent s'appuyer sur des relais locaux qui connaissent bien la problématique (agriculteurs, associations de malades, particuliers, ...)

Les missions du référent communal

- Pour avoir une action efficace, le référent communal doit **connaître** et **savoir reconnaître** l'Ambroisie (*cycle, dissémination, ...*)!



La formation et le maintien de compétence est donc essentielle !

Les missions du référent communal

• Les actions de terrain

Selon le niveau d'infestation, la gestion des signalements de la plateforme consiste à:

- ✓ **Alerter** les propriétaires ou l'exploitant de la parcelle infestée
- ✓ Les **informer/conseiller** sur les méthodes de prévention et de lutte
 - les inciter à **détruire avant floraison** (fin juillet) pour éviter les pollens dans l'air
 - S'assurer d'une **destruction avant grenaison** (fin août) pour éviter une dissémination
- ✓ S'assurer des **moyens de destruction** (attention à la dissémination!) et **suivre** le secteur jusqu'à la fin de la saison



!! Celui qui gère la parcelle !!

Les missions du référent communal

• Les actions de terrain

✓ **Coordonner** les actions réalisées sur les secteurs infestés

- Être **irréprochable** sur les terrains communaux: gérer les foyers en priorisant les plus impactant pour la santé (proximité des lieux publics, bords de route)
- Favoriser les actions collectives (routes, fossés, parcelles agricoles).

✓ **Rendre compte** au Maire

✓ **Végétaliser** les espaces publics afin de concurrencer l'Ambroisie



Les missions du référent communal

- **Les actions de communication**

Le référent ambroisie agit également dans la mise en œuvre **d'actions de sensibilisation** des acteurs du territoire (agriculteurs, opérateurs de travaux, grand public, gestionnaires d'espaces verts).



Les missions du référent communal

• Les actions de communication

Pour cela, de nombreuses actions de communication peuvent être envisagées :

- ✓ **Documents d'informations** (*plaquettes disposées dans des lieux stratégiques, ...*),
- ✓ **Articles** de presse (*bulletins communaux, presse locale, ...*),
- ✓ **Informations en ligne** (*sites des communes/EPCI, des associations locales, ...*)
- ✓ Organisation de **rencontres** (*réunions publiques, stands sur des marchés, ...*),
- ✓ **Messages stratégiques** sur les panneaux lumineux
- ✓ **Expositions** dans des lieux de passage de la commune (*mairie, bibliothèque, ...*)
- ✓ Promotion de la prise en compte de la réglementation ambroisie dans les **appels à projet**

Les missions du référent communal

Calendrier de gestion



Mai

- **Réactiver la surveillance** : suivi des signalements sur la plateforme, prospection terrain (notamment sur les secteurs connus comme étant contaminés)
- **Alerter** les propriétaires/exploitants en cas de présence avérée
- **Mettre à jour** la plateforme

Privilégiez le dialogue et la diplomatie !!



Juin

- Mise en place **d'actions de communication** (Journée internationale de l'Ambroisie)
- **Arrachage** (destruction manuelle sur les petits foyers)
- **Surveillance**/ Alerte/ mise à jour plateforme

Formations des référents



Les missions du référent communal

Calendrier de gestion



Juillet

- Mettre en place les **actions de gestion sur les terrains communaux**
- **Faucher** les foyers en bord de route
- **Inciter** les citoyens à détruire l'Ambrosie sur leur terrain avant pollinisation



Août - Septembre

- **Faucher** de nouveaux bords de route (repousses, nouveaux foyers)
- **Relancer** les propriétaires/exploitants n'ayant pas mis en place les mesures de destruction demandées (courrier de signalement, mise en demeure)
- **Médiations** avec FREDON sur les cas les plus difficiles
- **Suivi** des foyers gérés précédemment (repousses possibles)

Privilégiez le dialogue et la diplomatie !!

Consultez régulièrement les signalements sur la plateforme et les mettre à jour

Les missions du référent communal

Calendrier de gestion



Octobre-Novembre

- **Suivi** des repousses éventuelles
- **Mettre à jour** la plateforme
- Faire le **bilan** de la campagne (carte des secteurs infestés à surveiller l'année suivante, stratégie de communication, ...)



Décembre -Février

- Organisation/ Participation à des **réunions** (référents, milieu agricole, ...)
- **Vigilance** sur les travaux à proximité de foyers connus (transport de graines)

Les missions du référent communal

- **Le lien avec les référents de l'EPCI**

Des référents intercommunaux peuvent exister sur les EPCI, ils:

- **organisent le lien avec les acteurs sur leur territoire** (*prise en compte de la problématique dans les documents de gestion intercommunale, ...*)
- **accompagnent les référents communaux** dans leur mission (*réunions d'échange des référents communaux début/fin de campagne, appui communication, ...*)



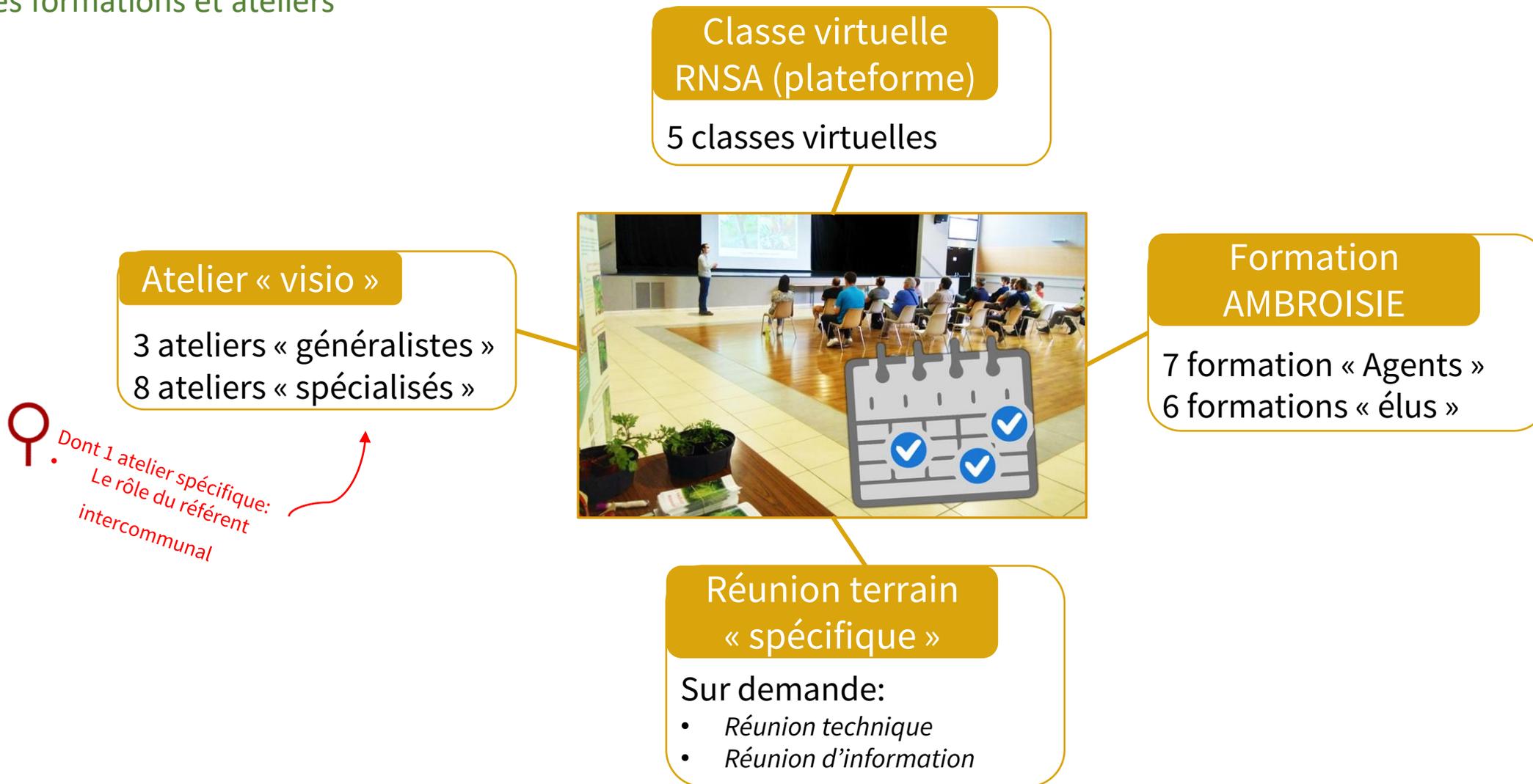
FREDON
AUVERGNE
RHÔNE ALPES

Les moyens dont
dispose le référent



Les outils à disposition

Les formations et ateliers



Les outils à disposition

Les formations et ateliers

Toutes les formations sont disponibles sur le **Portail de lutte contre l'ambroisie en Aura**, rubrique

« **Agenda** »



<https://ambroisie.fredon-aura.fr/agenda/>



Les outils à disposition

Les formations et ateliers

- Formation à la plateforme

28/03/2023

10h30-12h00

Se former à l'utilisation de la plateforme Signalement-Ambroisie

- Formation Agent territoriaux CNFPT

–

–

–

Programmation en cours

–

- Formation Elus (éligible DIF Elu)

–

–

–

Programmation en cours

–

Les outils à disposition

Les prochains ateliers généralistes

Date	Horaires	Thème	Lien de connexion
22/03/2023	11h00-12h00	Les ambrosies : pourquoi et comment lutter ?	A venir
23/03/2023	09h30-11h30	Le rôle du référent intercommunal (territoire de l'Isère)	A venir
24/03/2023	11h00-12h00	Le rôle du référent communal et les moyens dont il dispose	A venir
28/03/2023	11h00-12h00	Élaborer une stratégie et un plan d'action sur son territoire	A venir
13/04/2023	19h00-20h00	Les ambrosies : pourquoi et comment lutter ?	A venir
26/04/2023	11h00-12h00	Le rôle du référent intercommunal	A venir
04/05/2023	11h00-12h00	Organiser un atelier d'arrachage citoyen	A venir

Les outils à disposition

Les prochains ateliers généralistes

Date	Horaires	Thème	Lien de connexion
03/04/2023	11h15-12h00	Reprendre une situation à problème de l'année précédente	A venir
24/04/2023	11h15-12h00	Mettre en place des partenariats de gestion	A venir
11/05/2023	11h00-12h00	Accompagner les agriculteurs en tant que référent	A venir
25/05/2023	13h30-14h30	Accompagner les agriculteurs en tant que référent	A venir

Les outils à disposition

La boîte à outils du référent

Dans la rubrique « Devenir référent » du site de l'Observatoire des ambrosies :
<https://ambrosie.fredon-aura.fr/boite-a-outils-du-referent-ambrosie/>



Boîte à outils du référent ambrosie

- Le référent ambrosie : quel est son rôle ?
- Comment devenir référent ambrosie ?
- Les documents à disposition du référent communal
- Lettre types
- Supports de formations



Les outils à disposition

Les outils de communication

Il existe un panel varié d'outils dont la plupart sont à retrouver sur le site de l'**Observatoire des ambrosies** : ambrosie-risque.info, rubrique **outils**.



observatoire.ambrosie@fredon-france.fr
www.ambrosie-risque.info

FREDON France
11 rue Lacaze
75014 Paris FRANCE
01 53 83 71 75



11 panneaux disponibles en prêt ou à l'achat
Prêt gratuit, transport pris en charge par la structure qui emprunte.

Les outils à disposition

Les outils de communication



Deux supports différents:

- Mallette Cap'tain Allergo : jeux de plateaux et d'extérieur
- Kit : CD avec 2 clips, 4 panneaux, 3 tapis, 1 carnet de mission par enfant, guide pédagogique
- Public : du CE2 à la 6^e
- Milieu scolaire, centres de loisirs, Journée de l'ambroisie...



Emprunt de CAPTAIN ALLERGO auprès de l'Observatoire des ambrosies ou Canopé ou association Gentiana

PLUS D'INFORMATIONS



<https://ambrosie-risque.info/outils/captain-allergo/>



Un kit



Une mallette

Les outils à disposition

Les Journées de lutttes contre l'ambroisie

Du 15 au 30 juin

Des journées pour **sensibiliser le grand public à la thématique des ambrosies.**

Actions réalisables :

- Sortie de reconnaissance et arrachage collectif
- Conférence grand public
- Animation Cap'tain Allergo
- Distribution documentation
- Exposition
- Alerter la presse
- À vos idées !

Faites-nous part des évènements que vous organisez, nous les listerons sur la page des journées de lutte contre les ambrosies sur ambrosie-risque.info



Cap'tain Allergo (Isère) - 2016



Arrachage (Doubs)- 2017





MERCI DE
VOTRE ÉCOUTE



FREDON
AUVERGNE
RHÔNE ALPES

Temps d'échanges



Suivez-nous sur les réseaux !



Sur [Facebook](#) : en plus des informations de la page « Observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine », retrouvez le « **Groupe d'échange référents ambrosie France** »



**Groupe d'échange Référents
ambrosie France**

● Groupe Privé · 491 membres